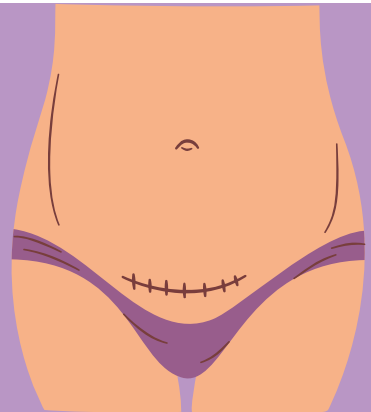


UTÉRUS CICATRICIEL



Fiche d'information à destination des femmes enceintes

Cette fiche présente des informations générales et **ne se substitue en aucun cas à la décision du médecin** qui aura en charge votre grossesse et votre accouchement. La **réalisation d'une césarienne** lors de votre accouchement précédent a provoqué une cicatrice au niveau de l'utérus ce qui entraîne certaines conséquences **pour les grossesses et les accouchements ultérieurs**.

L'accouchement par voies naturelles (voie basse) peut être **envisagé en toute sécurité** pour vous et votre enfant si certaines conditions sont remplies. Avoir eu une césarienne n'est pas une contre-indication à une tentative de voie basse.

En cas d'antécédent de césarienne, au vu des risques maternels et périnataux, il est le plus souvent raisonnable de proposer une tentative d'accouchement par voies naturelles, sauf en cas de circonstances particulières sur l'utérus (cicatrice sur le corps utérin, cicatrices multiples, délai très court entre la précédente césarienne et la grossesse actuelle...). **Dans tous les cas, le choix du mode d'accouchement est déterminé conjointement par vous, le médecin ou l'équipe qui vous prend en charge.**



QUELLE SURVEILLANCE PENDANT LA GROSSESSE ?

L'existence d'une cicatrice utérine entraîne une augmentation du risque d'insertion basse du placenta, près du col de l'utérus (placenta *prævia*) ou d'anomalies d'adhésion du placenta (placenta *accreta*). Ce risque est d'autant plus important que le nombre de cicatrices est élevé.

Ces anomalies placentaires seront recherchées par échographie, car elles peuvent favoriser la survenue d'hémorragies pendant la grossesse et lors de l'accouchement.

ACCOUCHER PAR VOIES NATURELLES APRÈS UNE CÉSARIENNE

La tentative d'accouchement par voie basse après césarienne est couronnée de succès 3 fois sur 4.



Avantages

- les suites de l'accouchement sont plus simples : les taux d'infection, d'hémorragie et de transfusion sanguine, de phlébite, d'hystérectomie (ablation de l'utérus)..., sont plus faibles que lors d'une nouvelle césarienne
- la durée du séjour et la récupération sont plus courtes
- les nouveaux nés qui naissent par voie basse présentent moins de problèmes respiratoires

Inconvénients

Le principal risque lors d'une tentative d'accouchement par voie basse après une césarienne est la rupture utérine (déchirure de la cicatrice sur l'utérus).

Ce risque est très faible, estimé à 0,5% en travail spontané. Cette rupture utérine peut entraîner une hémorragie maternelle et plus rarement comporter un risque vital pour le bébé (1 accident pour 1 000 tentatives d'accouchement par les voies naturelles). Une surveillance adaptée du travail pour limiter au maximum ce risque et sécuriser votre accouchement.



CÉSARIENNE PROGRAMMÉE APRÈS UNE CÉSARIENNE

Avantages

La réalisation d'une nouvelle césarienne programmée évite le risque d'une césarienne en urgence et élimine presque totalement le risque de rupture utérine.

Inconvénients

Provoquer une seconde cicatrice utérine entraîne une augmentation du risque d'anomalies placentaires et de difficultés opératoires en cas de grossesse ultérieure.

Les taux d'infection, d'hémorragies et de transfusion sanguine, de phlébite, d'hystérectomie (ablation de l'utérus) sont plus élevés lors d'un accouchement par césarienne.

Pour l'enfant, il existe un risque de retard de résorption du liquide pulmonaire pouvant être à l'origine d'une détresse respiratoire, même si la césarienne a lieu à terme.

COMMENT VA SE DÉROULER L'ACCOUCHEMENT SI JE PRIVILÉGIE L'ACCOUCHEMENT PAR VOIE BASSE ?

- le travail sera surveillé attentivement comme pour toute autre patiente
- l'enregistrement du rythme cardiaque fœtal de façon continue est nécessaire
- une analgésie péridurale est possible
- la dilatation du col devra être régulière et harmonieuse.



En cours de travail : en cas de stagnation de la dilatation du col de l'utérus, d'anomalie du rythme cardiaque fœtal, ou au moindre doute sur la solidité de votre cicatrice utérine, le choix de l'accouchement par voie basse sera rediscuté et une césarienne pourra être pratiquée.



OÙ PUIS-JE OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS ?

Les spécialistes de l'équipe médicale (sages-femmes, gynécologues-obstétriciens) qui vont vous prendre en charge sont les interlocuteurs de choix pour vous informer et répondre à vos questions.

L'équipe de la maternité du CHU Caen Normandie

Tampon du praticien

Madame (nom, prénom)

Date de remise de la fiche